

Admission à la vérification d'appareils additionnels pour instruments de pesage

du 28 mars 2000

En vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: RIVA Systems Ltd, Bolton (UK)

Requérant: NEXGEN AG, Volketswil (CH)



Caisse enregistreuse pour instruments de pesage.

Types: 5462, 5463

2° adjonction

28 mars 2000

Office fédéral de métrologie:

Le directeur, Schwitz